

Plan de formation 2014 de la direction générale des patrimoines

Département de la Formation Scientifique et Technique

En lien étroit avec les orientations ministérielles, les évolutions juridiques et professionnelles en cours, le plan de formation 2014 de la direction générale des patrimoines a pour objectif de répondre aux besoins d'environ 3000 stagiaires, au cours de 160 sessions de stages inscrites au catalogue 2014 et de plusieurs dizaines de sessions hors catalogue. Il propose à la fois formations récurrentes et formations nouvelles ou au contenu mis à jour, actualisé (une quarantaine sur un total de 160). L'offre annuelle doit continuer à s'inscrire à un niveau égal auprès de notre public selon les grandes orientations fixées et maintenues depuis 3 ans. Enjeux de spécialisation (offre de stages par disciplines, de l'initiation au très spécifique) et de mutualisation (stages inter-métiers recoupant expériences et croisant publics selon une transversalité inhérente au périmètre de la direction générale.

Ce plan veut accompagner les services et les personnels de la direction générale des patrimoines au regard des évolutions juridiques, technologiques et pratiques de nos métiers. Il s'inscrit dans un cadre pluri-annuel de formation 2014-2016, construit sur des orientations pédagogiques prioritaires. Ces orientations prennent bien évidemment en compte les grands axes de la politique du patrimoine fixés par la ministre, comme l'éducation artistique et culturelle, les pratiques de médiation, l'accueil des publics, la conservation-restauration du patrimoine, l'archivage numérique.

– Préparation concours et Post-recrutement

- préparation concours et examens professionnels

Le département de la formation assurera fin 2013-début 2014 des formations « métiers » (entraînement aux sujets et aux épreuves métier) pour les prochains concours de TSC Bâtiments de France et maintenance. Une attention particulière sera également portée pour l'année 2014 aux concours susceptibles d'être organisés dans la filière « jardin ».

- post-recrutement

Le département de la formation continuera à réaliser des stages post-recrutement pour les spécialités Patrimoine (personnels nouvellement affectés en DRAC/CRMH et STAP) et Musées (personnels d'accueil de surveillance et de magasinage). Cette formation post-recrutement pour les personnels d'accueil et de surveillance, créée en 2013 à la suite d'un travail mené avec des ingénieurs de services culturels en poste dans différents établissements publics et musées, dure une semaine et fournit des connaissances de base sur les questions d'accueil, de sécurité et sûreté et sur les statuts et carrières des personnels. De même, en 2014, le département assurera en partenariat avec le Service des musées de France une formation post-recrutement pour les conseillers-musées des DRAC.

- Acquisition des fondamentaux

Pour faire suite à la formation post-recrutement, le département mettra l'accent sur les formations de base qui permettent à des personnels peu formés ou sans connaissance initiale du domaine métier de découvrir les fondamentaux théoriques et pratiques de leur environnement professionnel.

En 2014, le cycle « d'apprentissage aux métiers des archives », complètement repensé avec des représentants du réseau des Archives au cours de cette année, proposera une progression pédagogique raisonnée, théorique et pratique, couvrant tous les aspects métiers de la collecte à la communication et valorisation des fonds. D'autres stages ou cycles de formation « inter métiers » concernant la gestion des fonds et des œuvres (traitement documentaire, numérisation), leur conservation (conservation préventive, plan de sauvegarde) ou leur diffusion (communication des fonds, action éducative et culturelle), seront proposés sous un format enrichi (stages nouveaux comme « La numérisation des fonds audiovisuels », « Le plan de reprise d'activité après un sinistre », « Valoriser ses collections ») à des publics issus des différents métiers patrimoniaux. Ce

type de stages contribue à l'enrichissement de l'offre inter-métiers, axe fort de la politique de formation du département.

– **Accompagnement aux évolutions des métiers**

- le renforcement des compétences juridiques et des procédures réglementaires

La bonne maîtrise des procédures juridiques et l'application du code du patrimoine demeurent à l'évidence un enjeu fondamental pour la direction générale des patrimoines et les services déconcentrés du ministère. Le département de la formation développe et renouvelle d'année en année une offre conséquente en matière de formations juridiques : contrôle scientifique et technique, rappels de base et retours d'expérience sur la mise en œuvre de la législation et de la réglementation patrimoniales. Pour 2014, le département continuera à s'adapter aux besoins de formation eu égard aux enjeux juridiques en cours ou à venir comme la révision du code du patrimoine annoncé pour 2014.

- l'accompagnement aux évolutions technologiques des métiers patrimoniaux

Il nous faut répondre aux besoins d'acquisition de savoirs théoriques et pratiques des agents de toutes catégories ; les accompagner en période de changement et de mutations en permettant la réflexion sur les évolutions technologiques de nos métiers. Le département de la formation va travailler en 2014 à promouvoir des formations concernant :

- la diffusion des outils informatiques patrimoniaux dans les services déconcentrés, essentiellement par la mise en place, en partenariat avec chacune des DRAC, de sessions de formation sur ces outils : l'Atlas des Patrimoines, les évolutions d'Agrégée. Une attention particulière sera apportée à l'outil Gestauran qui fera l'objet d'une vingtaine de sessions de « migration ». On fera de même pour la nouvelle version de l'application GAM version 3.
- la gestion et le traitement des archives électroniques (cycle de 4 modules) ; l'informatisation des collections et des fonds (musées) (stages « Participer à Joconde », « Informatiser les collections d'un musée ») ; la diffusion des collections et sources patrimoniales sur internet. Ces formations seront déclinées par secteur métier ou en inter-métier quand la mutualisation des pratiques fait sens.

- **Formations Sécurité-sûreté et Accueil des publics**

L'accessibilité dans les monuments historiques, les musées et les services d'archives, le soutien à la revalorisation ou à la création des « services des publics », la prévention des vols et des actes de malveillance, la lutte contre le trafic illicite des biens culturels, figurent comme autant de mesures transversales prioritaires de la directive nationale d'orientation du programme 175. Chacune de ces problématiques figure au programme de formation de la DG des patrimoines avec en 2014 :

- une démarche spécifique aux formations liées à la sûreté et à la sécurité du patrimoine :

Le département programmera une série de stages concernant l'accessibilité des établissements patrimoniaux et la sûreté et la sécurité : des biens, des personnes, des collections. On trouvera des formations sectorielles comme «La sûreté dans les MH», «La sûreté dans un service d'archives», «La sûreté dans un musée», «La sûreté sur un site archéologique », ou intersectorielles comme « L'accessibilité des établissements patrimoniaux » (enjeu 2015). De même, le département poursuivra la politique de professionnalisation des personnels d'accueil et de surveillance par un soutien à l'acquisition du diplôme «SSIAP» (service de sécurité incendie et aide aux personnes).

- une offre diversifiée relative à l'accueil des publics :

Le domaine de l'accueil des publics recouvre plusieurs thématiques, notions générales, accueil des handicapés, environnement juridique et encadrement des équipes. La plupart de ces formations auront comme particularité de se décliner sous forme inter-métiers (catalogue) ou sous forme intra, adaptées aux besoins de telle ou telle institution patrimoniale (SCN musée national, service d'archives...) (voir dernier §). Pour la médiation culturelle, le département proposera en 2014 aussi bien une formation de base (« Médiation et politique des publics ») que des stages concrets sous forme de retour d'expériences, par types de publics visés (public handicapé, public handicapé visuel) ou d'exemples de pratiques d'action culturelle et éducative (« Construire un parcours d'éducation artistique et culturelle », « Réaliser un dossier d'accompagnement pédagogique »).

- **Formations sur site**

Depuis sa création, le département de la formation accompagne l'ingénierie pédagogique et financière de formations en intra, à la demande essentiellement des SCN musées nationaux. Ces stages sont réalisés sur site, et couvrent des domaines très différents (sécurité-sûreté, accueil des publics, connaissance des collections...). Dans ce cas, un soin particulier est apporté à l'analyse et à la définition des besoins pédagogiques propres à l'établissement. Dans le même esprit et afin de toucher au plus près les stagiaires des services déconcentrés l'organisation de sessions de formation au sein des DRAC sera favorisée.

Le département entend poursuivre cette politique auprès des SCN de la direction générale des patrimoines dans les années à venir, politique qui garantit un meilleur service de proximité. Elle permet de mieux répondre aux besoins spécifiques des établissements, en adaptant thématiques et méthodes pédagogiques aux publics concernés, voire d'accompagner et d'améliorer le management d'équipe.

En 2014, des formations sont programmées pour les établissements suivants : musée Marc Chagall, château de Pau, musée de Cluny, Les Eyzies de Tayac, les Archives nationales du Monde du travail (Roubaix). En outre-mer, une action de formation sur « La Production de chaux aux Antilles et son application aux bâtiments anciens » s'adressera aux services concernés des Antilles-Guyane.

Nombres de Stages par classification répartition					
Classification 1	Nombres de stage	%	Classification 2	Nombres de stage	%
Connaissances juridiques	15	9,62%	Archives	41	26,28%
Connaissances historiques	15	9,62%	Étude et accueil des publics	5	3,21%
conservation restauration	21	13,46%	Architecture et patrimoine	46	29,49%
Gestion traitement	58	37,18%	Musées	19	12,18%
Patrimoines spécifiques	6	3,85%	Sécurité-sûreté	20	12,82%
Post-Recrutement	2	1,28%	Inter-métiers	25	16,03%
Sécurité-sûreté/Étude et accueil des publics	25	16,03%	Total	156	
Communication valorisation	14	8,97%			
Total	156				

Prévision budgétaire 2014 :

Pré budget 2014	Détails
Formation continue hors marché (bon de commande)	220000
Marché métiers de l'accueil (stage catalogue et sur site)	50000
Marché Histoire de l'art	70000
Marché accueil des publics particuliers et médiation	20000
Marché accueil encadrement	15000
Marché (SSIAP)	25000
Location de salles	55000
Total	400 000
Stages individuels	40 000
Stage internationaux	
STIA stage technique international d'archives	20000
Cisa Conférence internationale d'archivistique	20000
Total	40 000
Fonctionnement	35 000
Stage sur site sécurité	35 000
Formation statutaire des AUE	30 000
Total général besoins 2014	580 000
Détails financement	
Budget financement UO SRH	580 000
ADP Attribution de produits	40 000
Total budget disponible	620 000
Estimation des frais liés aux déplacements des stagiaires et formateurs pour la réalisation du plan de formation 2014	130 000